



L'obésité du budget 2015

Lors de la présentation du budget 2015, le Conseil administratif a insisté sur le fait que la dette est en train de baisser grâce aux bons résultats de ces dernières années. On peut se réjouir de cette bonne nouvelle qui risque d'être éphémère, mais favorable pour un bilan de fin de législature...

Malgré l'embellie, le Conseil administratif prévient qu'il serait imprudent de procéder à **une baisse du centime additionnel**, compte tenu des incertitudes liées à l'évolution de la fiscalité et aux investissements importants qu'il faudra consacrer au développement du quartier de l'Étang notamment. Ces projets sont d'une telle ampleur que le magistrat n'hésite pas à évoquer une **augmentation du centime additionnel** !

Investissements au-dessus de nos moyens :

Pour 2015, le budget prévoit des investissements à hauteur de **CHF 24 millions**, ce qui dépasse largement l'autofinancement de **CHF 12 millions** et, du coup, la dette augmentera. Pour les années suivantes, l'investissement annuel prend l'ascenseur et grimpe autour de **CHF 40 à 50 millions**.

Rien que le quartier de l'Étang demandera un financement aujourd'hui estimé à **CHF 110 millions** ce qui pourrait **doubler notre dette actuelle** dans les prochaines années. Il ne s'agit pas uniquement d'écoles et d'assainissement routier qui peuvent se justifier, mais également de la construction d'un nouveau centre administratif (CHF 24 millions) pour lequel l'étude est d'ores et déjà en cours, de parcs et jeux pour enfants (CHF 3 millions), d'une piscine scolaire (CHF 15 millions) et de divers maisons de jeunes (CHF 4 millions) ainsi que d'une crèche à la charge de la commune (CHF 15 millions). On comprend mieux pourquoi notre centime additionnel risque fort d'augmenter, **ce qui est totalement inacceptable pour l'UDC**.

Dépenses au-dessus de nos moyens :

Le budget prévoit des charges et des revenus à hauteur de **CHF 110 millions**, en augmentation de **4.7%** par rapport à 2014. C'est beaucoup pour une population qui progresse d'environ 1.5% annuellement, et c'est bien au-dessus des budgets du canton et de la Ville de Genève qui ont réussi à limiter la hausse à 1.4% -1.5%.

Sommes-nous plus riches et plus généreux?

Le budget des subventions atteint CHF 8 millions (7% du total), **en augmentation de 10%**. Les charges du personnel d'un total de CHF 45.7 millions augmentent de 4.5%. Le budget pour divers honoraires et études explose, **il augmente de 24%** pour atteindre CHF 4.2 millions, à cela s'ajoutent de nombreuses et coûteuses études inscrites dans le plan des investissements.

Notre demande de baisser les budgets les plus boulimiques a été refusée en bloc par tous les partis représentés à l'Exécutif. **Pour toutes ces raisons, l'UDC a refusé le projet le budget 2015.**

Cessons de dépenser comme une commune aisée

C'est une invitation aux velléités de l'État qui cherche par tous les moyens à transférer ses charges aux communes et c'est injuste pour nos contribuables. A dépenser comme une commune aisée, ne nous étonnons pas si le canton se désengage en refusant de payer pour le transport des écoliers, pour le nettoyage des tags sur son domaine et qu'il s'apprête, bientôt, à reporter sur la commune d'autres prestations. Ce transfert de tâches et de charges doit d'ailleurs faire l'objet d'une discussion qui implique l'Exécutif et le Délibératif de la commune. C'est ce que demande la résolution formulée par notre présidente, Christina Meissner. Au dernier Conseil municipal, elle a obtenu le soutien de tous les partis. La résolution a été renvoyée au Conseil administratif, au Grand Conseil et au Conseil d'Etat.

Ruth Kaelin, Conseillère municipale



L'UDC Vernier vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous souhaite de très belles fêtes.